



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du : 22 mai 2025
Présidence : M. Bernard Cottier
Objet : Préavis n° 2025/11 : Développement du secteur Pontet – Organisation d'un concours de projets – Crédits d'étude

* * *

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2025/11,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

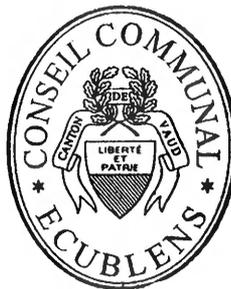
1. D'approuver l'organisation d'un concours de projet en procédure ouverte internationale pour le projet de développement du secteur du Pontet ;
2. d'accorder un crédit d'étude de Fr. 740'000.- TTC (sept cent quarante mille francs) à la Municipalité pour sa réalisation.

Cette dépense sera couverte par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 420 « Service de l'urbanisme » et la nature n° 5890 « Autres dépenses d'investissements », plus précisément dans le compte n° 420.5890.090 – Développement du secteur Pontet - crédit de concours de projets.

Ainsi délibéré en séance du 22 mai 2025

Le Président

Bernard Cottier



La Secrétaire

Silvana Passaro